



Cap sur les élections communales 2018 :
chaque samedi, L'Avenir vous fait découvrir
votre commune de façon inédite
#DestinationCommunes
destinationcommunes@lavenir.net

Nécessaire, la cult



BUDGET

La Commune dépense 53 € par habitant pour sa culture

« Pour qui ce Picasso dans la vitrine ? » Voici bientôt 30 ans, en 1989, la ville de Liège en grosses difficultés financières a failli vendre les bijoux (culturels) de famille. Depuis, les Communes ont compris l'importance de la culture et dépensent en Wallonie plus de 191 millions d'euros par an pour les matières culturelles. Un budget qui croît chaque année.

● Marie-Françoise GIHOUSSE

« **M**ême si les difficultés budgétaires restent réelles, il y a longtemps que nous ne pratiquons plus de restrictions dans nos dépenses culturelles, au contraire. » Pour Jean-Pierre Hupkens, l'actuel échevin (PS) de la Culture à Liège, il est loin le temps où, en 1989, la ville étranglée financièrement envisageait la vente de son Picasso et négociait la cession du Musée de la vie wallonne à la Province... Il n'empêche, la Cité ardente paie chaque jour le prix fort d'un héritage culturel, certes prestigieux, mais qu'il faut aussi assumer : plusieurs grands musées, les deux plus grosses institutions culturelles de la Fédération Wallonie-Bruxelles (opéra et orchestre philharmonique), sans oublier un des plus importants théâtres de cette même Fédération.

À l'autre bout de la Wallonie, la bicolique commune de Viroinval se compose de huit villages abritant pas moins de cinq espaces muséaux pour quelque... 6 000 habitants. Jean-Marc Delizée, bourgmestre de la commune, a aussi en charge la culture. Il le reconnaît, ces musées, c'est d'abord un coup de chance...

« Pour la plupart, ce sont des musées privés mais soutenus par la Commune via principalement l'Office du tourisme. » Mais privés ne veut pas dire « petits » musées ! « Trois d'entre eux sont reconnus par la Fédération, dont un en catégorie "A", la plus haute en termes de reconnaissance (et de droits aux subsides). Et deux autres sont reconnus comme attractions touristiques. » Pour la commune qui se situe dans une région

À Viroinval,
il y a cinq musées
mais le budget
culture, c'est d'abord
le centre culturel.

qui a souffert de la désertification industrielle, cette vocation touristique « malgré elle » est un créneau porteur d'emplois.

Mais au-delà, les habitants eux-mêmes ne sont pas oubliés. Et c'est via son centre culturel que Viroinval mène avant tout sa

politique culturelle. Un centre qui a une vocation régionale depuis son lancement en 2001 et qui est donc en pleine rediscussion de contrat programme (lire page 4). La Commune participe à son financement à hauteur de 65 000 € par an, soit une bonne dizaine d'euros par habitant, loin de la moyenne wallonne (53 €) qui reste... une moyenne puisque l'étude annuelle de Belfius montre aussi que dix Communes wallonnes dépensent plus (parfois beaucoup plus) de 110 € par an et par habitant. Et pointe une Commune où l'article budgétaire « culture » affiche un beau « zéro » ! Mais il est vrai qu'à Viroinval comme dans de nombreuses autres communes, le budget culture – hors investissements – se cache dans tous les coins, des sculptures en plein air à l'aide ponctuelle aux musées et associations...

« On parle beaucoup des grandes institutions liégeoises, reprend de son côté le Liégeois Jean-Pierre Hupkens, mais nous développons aussi de plus en plus d'infrastructures culturelles dans les quartiers comme les bibliothèques, les lieux d'accueil pour les jeunes artistes, les résidences. Nous investissons

aussi l'espace public avec notamment le street art... » (lire ci-contre).

Dans le budget liégeois, ce sont quelque 5 % au minimum qui sont chaque année consacrés à la culture, soit plus de 116 € par habitant. Statut de grande ville culturelle oblige... Et là, ça coïncide un peu. « Les grandes institutions culturelles sont largement soutenues par la Fédération Wallonie-Bruxelles. C'est de l'ordre de 80 à 85 % du budget qui est couvert. Mais ce n'est absolument pas le cas pour les musées où la tendance s'inverse. Et même si les rapports avec la Fédération sont cordiaux, mon discours est constant. Elle affirme que Liège reçoit déjà beaucoup. Mais les musées, c'est aussi un héritage du passé. C'est là, et la Fédération doit y investir d'avantage ! »

Entre retombées économiques, besoins culturels de leurs habitants, héritage du passé et aides publiques ou privées, les Communes wallonnes jonglent parfois difficilement avec les anses du panier budgétaire culturel. Mais politiquement, elles n'ont plus le choix. Même si leur marge de manœuvre est parfois (très) mince.

ure fait mal aux tirelires communales



Dépenses moyennes des Communes wallonnes pour la culture (par an)

2017	Total	Par habitant
Culture et loisirs	67 206 681 €	18,60 €
Bibliothèques publiques	51 725 483 €	14,30 €
Musées	27 868 364 €	7,70 €
Fêtes et manifestations	26 259 547 €	7,30 €
Théâtres et spectacles musicaux	10 481 219 €	2,90 €
Arts, histoire et monuments	4 191 189 €	1,20 €
Médias	3 550 385 €	1,00 €
Total Région wallonne	191 282 865 €	53 €

Évolution 2012 - 2017 des dépenses ordinaires des Communes wallonnes en matière de culture par habitant



Ces chiffres sont une moyenne des dépenses annuelles des Communes wallonnes qui investissent de 0 € à plus de 110 € par habitant pour la culture.

Source: Enquête Bellus « Les finances des pouvoirs locaux en Wallonie - Budgets 2017 ».

L'EXPERT

« Pas d'obligation communale »

Bernard Jurion, ancien professeur d'économie des finances publiques à l'université de Liège, est toujours échevin des Finances (MR) de la Ville de Spa. « On ne parle plus de dépenses facultatives dans les budgets communaux, précise-t-il d'emblée, mais il est clair que les Communes n'ont aucune obligation en matière culturelle. Sauf, naturellement, si elles sont liées par un contrat. C'est le cas, par exemple, lorsqu'une Commune est impliquée dans un contrat programme avec un centre culturel, un festival ou encore une grosse institution. C'est laissé à la discrétion du conseil communal. » Mais ce que pointe surtout l'économiste, c'est la « volatilité » des dépenses culturelles et la difficulté de cerner exactement l'implication budgétaire culturelle d'une commune. « Le



poste "culture-loisirs" du budget ordinaire (NDLR: dépenses courantes) ne couvre pas que les activités culturelles. On y retrouvera aussi peut-être le club de joueurs de pétanque... Mais a contrario, d'autres dépenses qui n'apparaissent pas au poste culture, en relèvent. Par exemple, les écoles de musique ou d'art qui sont souvent communales sont reprises à la rubrique enseignement. Idem pour les bibliothèques publiques... »

COUPS DE LOUPE

Le privé pour financer une partie de la culture

« Le manque de moyens pour la culture, je le compense par le privé. On peut dire que je me transforme en un délégué commercial. » Yves Vander Cruysen, l'échevin de la Culture de Waterloo, n'hésite pas à solliciter des partenaires privés pour soutenir les événements culturels qui foisonnent dans sa commune : le Festival international du film historique, Waterloo!, le MuCH ou festival de la Chapelle musicale, les Fêtes de la musique... « Quand je suis arrivé en 1991, il n'y avait pas grand-chose et j'ai dû faire preuve d'imagination pour trouver des sources de financement. Aujourd'hui, un festival comme celui du film historique, c'est un budget de plus ou moins



200 000 €. Les trois quarts des subventions sont issues de mes propres relations. J'ai aussi des accords avec les hôteliers et les restaurants. » À côté de ces grands événements qui participent à la notoriété de Waterloo, la Commune soutient d'autres initiatives, plus locales

celles-là : « Il y a 15 chorales et 9 troupes de théâtre qui bénéficient de 25 000 € de subsides au total. En tant qu'échevin de la Culture, je dois faire en sorte que les créateurs puissent s'exprimer. » Il est aussi important que tout le monde s'y retrouve, la Ville, les partenaires et les acteurs de la culture : « Par exemple, on met les "Écuries" à disposition des artistes en leur permettant d'exposer à des conditions intéressantes. On ne prend aucun pourcentage sur les ventes. Mais si elles ont été bonnes, on leur demande de faire don d'une œuvre destinée au patrimoine communal. La Commune s'est ainsi enrichie de quelque 300 œuvres. » N.M.Y.

Les murs tombent entre street-artists et Communes

Dans son ciel bleu de briques, la mésange plane loin des bouchons de la Porte de Namur (ci-contre). Ce nid architecturé par la « star » anversoise Steve Locatelli s'est ajouté en 2015 au parcours street-art de la Ville de Bruxelles, couvé par Karine Lalieux. « Depuis 2014, 40 projets street-art ont abouti, assure l'échevine de la Culture (PS). Pour promouvoir cette culture urbaine, j'ai obtenu un budget de 100 000 € par an. Je veux reconnaître les graffeurs. Et les payer comme des artistes contemporains, musiciens ou danseurs. » Julien Pilo, administrateur du collectif Propaganza qui regroupe 25 artistes, admet un mieux à Bruxelles. Ou à Namur, qui « commandite trois ou quatre fresques par an, ce qui est colossal



pour une ville de cette taille ». Mais toutes les Communes wallonnes n'ont pas cette vision et, souvent, les artistes sont tout juste défrayés alors que les budgets pour un pignon comme celui de la mésange peuvent atteindre 5 000 à 6 000 €. « Parfois, on demande trois fois rien car un mur bien visible fait une bonne pub. Les ouvriers qui entretiennent un parc touchent 300 ou 350 € par jour, ce qui est inenvisageable pour nous. Un artiste qui dépend de la



Smart, à ce tarif-là, il lui reste 150 € » S'ajoute la concurrence des vedettes étrangères comme Bozko, venu décorer le Vismet bruxellois pour Balkan Trafik (ci-dessus). « On leur offre le voyage, ils peignent pour rien, note Pilo. Mais je fais pareil ailleurs. » Pour vivre, les artistes gardent un boulot à côté, forment des jeunes dans les écoles et se vendent aux marques sur des « events » où ils bombardent des logos. L'art de la débrouille. J. R.

À Mons, la culture est-elle encore capitale ?

En 2015, Mons attirait tous les regards. Elle profitait du titre de capitale européenne de la culture pour prendre une autre dimension. Exemple : cinq nouveaux musées ont ouvert. Mais aujourd'hui, qu'en est-il de ces lieux créés grâce à des subsides ? Ils sont toujours ouverts, ce qui est déjà encourageant. Pour supporter les coûts de fonctionnement de ces nouveaux lieux, ils sont tous gérés par un seul opérateur : le Pôle Muséal. Il gère le personnel et la communication de douze sites. Pour les animer, le Pôle Muséal opère une tournée : une expo au Belfroi, puis une au Mons Memorial Museum, etc. Appel à



également été fait au monde associatif pour animer des lieux, comme les Anciens Abattoirs. Quant à l'esprit Mons 2015, l'idée est de le pérenniser via des biennales, la première devant démarrer après l'été. Pour le financement, Mons chasse

les subsides tous azimuts. « Nous sommes dotés d'équipes pour aller chercher l'argent là où il y en a », indique l'échevine de la Culture Savine Moucheron. Pas peur de trop tirer sur les cordes, à la Fédération Wallonie-Bruxelles par exemple ? Non, après tout, Mons a été labellisée capitale culturelle par les autorités communautaires. Il est donc normal qu'elle soit soutenue, avant 2015 et après. Pour l'échevine, Mons 2015 n'est que le début d'une aventure, où la culture serait moteur de développement. Mais en ne consacrant qu'à 1,5 % de son budget communal à ses musées, Mons aura toujours besoin de se financer ailleurs. U.P.